ACADÉMIE

De L'Ile de La Réunion

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

ARRÊTÉ

DU 14 MAI 1913

Portant création de l'Académie de l'Ile de La Réunion.

LE GOUVERNEUR P. I. DE L'ILE DE LA RÉUNION.

Vu l'article 9 du Sénatus-consulte du 3 mai 1854 ;

Le Conseil privé entendu :

ARRÊTE :

ART. 1er. — Il est fondé sous le nom d'Académie de l'Ile de La Réunion une institution ayant pour objet l'étude approfondie, méthodique et raisonnée de toutes les questions relatives à l'Histoire, la Géographie, les Sciences naturelles, la Littérature et les Arts intéressant la Colonie.

ART. 2. — L'Académie de l'Ile de La Réunion est placée sous le patronage et haut contrôle du Gouverneur.

ART. 3. — Cette institution a son siège à St-Denis. Elle est composée de 25 membres titulaires dont 15 au moins résident au Chef-lieu de la Colonie, de 25 membres associés et d'un nombre illimité de Membres honoraires et de Membres correspondants.

ART. 4. — Les vingt premiers membres titulaires seront nommés par arrêté du Gouverneur et choisis parmi les personnes qui se recommandent par leurs connaissances des choses de La Réunion ou leurs travaux antérieurs.

ART. 5. — Les membres titulaires appelés au début à compléter l'Académie et dans la suite à remplacer les vacances qui pourraient se produire, soit par suite de décès, soit pour toute autre cause, seront soumis à l'élection de l'Assemblée.

ART. 6. — Les Membres associés sont élus par l'Académie et choisis parmi les personnes qui auront acquis des titres à la suite d'études ou mémoires présentés à cette Société.

ART. 7. — Le titre de Membre honoraire est décerné par l'Académie en hommage à des savants s'intéressant à ses travaux ou à d'autres personnes en reconnaissance de services exceptionnels.

ART. 8. — La qualité de Membre correspondant peut être octroyée par l'Académie à toute personne qui, s'intéressant à ses travaux, consentirait, le cas échéant, à rechercher sur place les renseignements ou documents qui pourront être demandés dans l'intérêt des études poursuivies.

ART. 9. — L'Académie choisit dans son sein un Président, un vice-Président et un Secrétaire général. Elle élabore son règlement intérieur qui est soumis à l'approbation du Gouverneur ainsi que toutes les modifications qu'elle jugerait utiles d'y apporter dans la suite.

ART. 10. — Le Muséum, le Jardin colonial, le Musée Léon Dierx, la Bibliothèque coloniale, les Archives historiques de la colonie sont placés sous le patronage de l'Académie, sans préjudice des attributions conférées aux différentes organisations qui s'y rapportent.

ART. 11. — L'Académie est autorisée à recevoir tous dons en nature qui auront préalablement reçu l'approbation du Gouverneur.

ART. 12. — Un bulletin annuel publiera les comptes-rendus des séances, fera connaître les travaux de l'Académie ainsi que tout ou partie des communications, mémoires, études qui lui auront été transmis et dont la publication aura été jugée utile.

ART. 13. — Un local sera mis par la Colonie à la disposition de l'Académie. Une subvention, dont le montant, sera fixé chaque année par le Conseil général, lui sera allouée afin de lui permettre de constituer des archives, et de faire l'acquisition de tous documents, ouvrages, manuscrits, etc., dont l'intérêt justifierait la possession, et enfin de faire imprimer le bulletin annuel prévu à l'article 12.

ART. 14. — Le présent arrêté sera enregistré et publié au *Journal et Bulletin Officiels* de la Colonie.

Saint-Denis, le 14 mai 1913.

H. GARBIT.

Membres Titulaires

DE L'ACADÉMIE

DE L'ILE DE LA RÉUNION

Au 31 Décembre 1923

Membres nommés par décision de Monsieur le Gouverneur Garbit en date du 17 Juin 1913

MM. AZÉMA HENRI, Docteur en médecine.
BAILLY GASTON, Pharmacien.
BÉNARD RENÉ, Chef du Laboratoire d'Analyses.
CREUSE EMILE, Professeur au Lycée Leconte de Lisle.
GARSAULT ATHANASE, Percepteur.
GUIGNARD MÉZIAIRE, Professeur au Lycée Leconte de Lisle
HERMANN JULES, Notaire.
HERMANN PAUL, Instituteur.
HUGOT ANATOLE, Agent de Change.
MANÈS GUSTAVE, Docteur en médecine.
MERLO ADRIEN, Conservateur du Musée L. Dierx.
OZOUX LOUIS, Docteur en médecine.
PALANT JULES, Professeur au Lycée Leconte de Lisle.
de VILLÈLE AUGUSTE, Agronome.

Membres élus par l'Assemblée conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 Mai 1913 portant création de l'Académie de La Réunion.

MM. DES RIEUX MAURICE, Avocat, élu le 10 Juillet 1913,
Le Chanoine FÉLIX HOARAU, élu le 13 Avril 1918.
FOUCQUE HIPPOLYTE, Agrégé des lettres, élu le 13 Avril 1918.

GAUTIER THÉOPHILE, Proviseur du Lycée Leconte de Lisle, élu le 13 avril 1918.
MAC-AULIFFE VICTOR, Docteur en médecine, élu le 1er Avril 1920.
MOTAIS ALFRED, Avocat, élu le 4 Novembre 1920.
BARQUISSAU RAPHAEL, Agrégé de l'Université, élu le 4 Novembre 1920.
BERG PAUL, Publiciste, élu le 7 Avril 1921.
JACOB DE CORDEMOY ADRIEN, élu le 3 Novembre 1921.
FRÉJAVILLE ALBERT, Pharmacien de 1re classe, élu le 3 Novembre 1921.
DE LA GIRODAY VINCENT, Propriétaire, élu le 3 Novembre 1921.

Membres nommés par Décision de Monsieur le Gouverneur Garbit en date du 17 Juin 1913 et qui sont décédés :

MM BERTHO JEAN, Chef du Service des Ports et Rades.
CHATEL RÉMY, Pharmacien de 1re classe.
CUDENET FRANÇOIS.

Membres nommés par décision de Monsieur le Gouverneur Garbit en date du 17 Juin 1913 et qui ont quitté la Colonie :

MM. BERGET ADRIEN, Ancien Proviseur du Lycée Leconte de Lisle.
REUILLARD, Ancien Professeur d'histoire au Lycée Leconte de Lisle.
RICCI, Ancien professeur d'histoire au Lycée Leconte de Lisle.

Membres élus par l'Assemblée et qui sont décédés :

MM. MAGNIN ALBERT, Agrégé de l'Université, élu le 10 Juillet 1913.

JACQUIER GEORGES, Négociant, élu le 13 Avril 1918.

Membres élus par l'Assemblée et qui ont quitté la Colonie :

MM. BLAY ADRIEN, élu le 10 Juillet 1913.

BONNET, Chef du Service des Eaux et Forêts, élu le 10 Juillet 1913.

MIREL GASPARD, Directeur du Crédit Foncier Colonial, élu le 13 Avril 1918.

PLANCHET ALBERT, Professeur au Lycée Leconte de Lisle, élu le 3 Octobre 1918.

Membre élu par l'Assemblée et qui est demissionnaire :

M. LOUGNON ALBERT, élu le 10 juillet 1913, démissionnaire, le 4 Mars 1920.

Membres Associés

DE L'ACADÉMIE

DE L'ILE DE LA RÉUNION

Au 31 Décembre 1923.

MM. BARAU ARMAND, Propriétaire, élu le 17 Juillet 1913

BÉNARD LÉONUS, Industriel, élu le 17 Juillet 1913.

BEUF, Instituteur, élu le 17 Juillet 1913.

CAZAL, Instituteur, élu le 17 Juillet 1913.

CHASSAGNE ALBERT, Propriétaire, élu le 17 Juillet 1913.

CHRIST EMILE, Propriétaire, élu le 17 Juillet 1913.

DÉFAUD, Industriel » »

ISAUTIER ALFRED, Industriel » »

MARTIN LÉOPOLD, Dr en médecine, élu le 17 Juillet 1913.

ROBERT LABOR, Inspecteur primaire, élu le 13 Avril 1918.

LAHAIS, Chef du Service des Ports et Rades, élu le 13 Avril 1918.

PRÉMONT ACHILLE, Pharmacien, élu le 3 Octobre 1918.

GERARD PIERRE, Avoué, élu le 1er Avril 1920.

FOURCADE ALFRED, élu le 7 Avril 1921.

HOARAU AUGUSTIN, Dr en médecine, élu le 7 Avril 1921.

JAUCOURT RAOUL, chargé de Cours au Lycée Leconte de Lisle, élu le 7 Avril 1921.

Mlle DE LAPRADE EMILIE, élue le 7 Avril 1921.

MM. GAUTREZ VICTOR, Professeur au Lycée, élu le 3 Novembre 1921.

LEGRAS RENÉ, élu le 3 Novembre 1921.

YCARD, Dr en médecine, élu le 3 Novembre 1921.

RIGOTARD, Chef du Service de l'Agriculture, élu le 9 Novembre 1922.

MICHEL EUGÈNE, propriétaire, élu le 9 Novembre 1922.

GERARD HENRI, Contrôleur-rédacteur des Douanes, élu le 9 Novembre 1922.

VALLON HOAREAU, Propriétaire, élu le 9 Novembre 1922.

MEMBRES ASSOCIÉS

de l'Académie de La Réunion décédés :

MM. CHATEL LÉON, élu le 17 Juillet 1913.

CHAUVET, Géomètre, élu le 17 Juillet 1913.

FRÉJAVILLE PIERRE, Pharmacien, élu le 17 Juillet 1913.

JACQUIER GEORGES, élu membre associé le 17 Juillet 1913 et membre titulaire le 13 Avril 1918.

LAFFON HENRI, Inspecteur Primaire, élu le 17 Juillet 1913.

LÉPINAY, Instituteur, élu le 17 Juillet 1913

RENAUDIÈRE CHARLES, Dr en médecine, élu le 17 Juillet 1913

MARC HENRI, Industriel, élu le 17 Juillet 1913.

SELSIS ROMAIN, Professeur au Lycée Leconte de Lisle, élu le 17 Juillet 1913

LARRIEU PLAA, élu le 13 Avril 1918

VINCENT FÉLICIEN, Publiciste, élu le 3 Octobre 1918.

LEGROS, Instituteur, élu le 17 Juillet 1918

MEMBRES ASSOCIÉS

qui ont été élus membres titulaires

MM. MAC-AULIFFE VICTOR, Dr en médecine, élu membre associé, le 17 Juillet 1913 et membre titulaire le 1er Avril 1920.

MIREL GASPARD, Directeur du Crédit Foncier Colonial, élu membre associé, le 17 Juillet 1913 et membre titulaire le 13 Avril 1918.

DE LA GIRODAY VINCENT, élu membre associé, le 17 Juillet 1913 et membre titulaire le 3 Novembre 1921.

BERG PAUL, élu membre associé, le 13 Avril 1918 et membre titulaire, le 7 Avril 1921.

FRÉJAVILLE ALBERT, Pharmacien de 1re classe, élu membre associé, le 7 Avril 1921 et membre titulaire le 3 Novembre 1921.

JACOB DE CORDEMOY ADRIEN, élu membre associé, le 7 Avril 1921 et membre titulaire, le 3 Novembre 1921.

MEMBRES ASSOCIÉS

qui ont démissionné

MM. OZOUX LÉON, élu le 17 Juillet 1913, démissionnaire en 1914.

ARCHAMBEAUD AUGUSTIN, Dr en médecine, élu le 17 Avril 1921 et démissionnaire en Mai 1921.

MEMBRES ASSOCIÉS

qui ont quitté la Colonie

MM. AUBER JULES, Dr en médecine, Sénateur, élu le 17 Juillet 1913.

Mme J. DE HEAULME, élue le 7 Avril 1921.

Membres Honoraires

DE L'ACADÉMIE

DE L'ILE DE LA RÉUNION

Au 31 Décembre 1923

MM. BÉDIER JOSEPH, de La Réunion, Membre de l'Académie Française.

BERGET ADRIEN, Proviseur au Lycée d'Albi.

BLAY ADRIEN.

BOURDELLE, Sculpteur, Président de l'Association des amis du Musée Léon Dierx à Paris.

COLIN ELIE, Directeur de l'Observatoire de Tananarive.

DEJEAN DE LA BATIE EMILE, de La Réunion, Ancien Proviseur, à Fontenay-aux-Roses.

DUBARD, Professeur à Clermont-Ferrand, chargé de missions spéciales aux Colonies.

DUBOIS MARCEL, Professeur à la Sorbonne

FONTOYNONT, Dr en médecine, Président de l'Académie malgache.

GUISTHAU, de La Réunion, Ministre de la Marine.

GUYON FÉLIX, de La Réunion, Professeur à l'école de médecine de Paris

LACROIX, Auteur de travaux géologiques sur La Réunion et Madagascar, Professeur de minéralogie au Muséum de Paris.

MM. LEBLOND MARIUS-ARY, de La Réunion, Hommes de lettres, Paris.

MIREL GASPARD, Ancien Directeur du C. F. C.

PLANCHET ALBERT, Professeur de l'Université.

REUILLARD, Professeur d'Histoire au Lycée d'Alger.

RICCI FRANÇOIS, Professeur d'Histoire au Lycée de Toulouse.

RUBEN DE COUDER JOSEPH, de La Réunion, Président de la Cour de Cassation.

TOULORGE GASTON, de La Réunion, Météorologiste à Port-Louis.

VELAIN CHARLES, Auteur de travaux géologiques sur La Réunion.

VIVIEN PAUL, de La Réunion, Président du Syndicat de la Presse Coloniale à Paris.

Membres Correspondants

DE L'ACADÉMIE

DE L'ILE DE LA RÉUNION

Au 31 Décembre 1923

MM. BARQUISSAU LUCIEN, avocat à la Cour d'appel de Paris.

BARQUISSAU STÉPHANE, Juge de Paix à St-Pierre.
BÉNARD, Directeur de l'Observatoire, Colombo.
BERTHAUT EMMANUEL, Madagascar.
BLAY EMMANUEL, Contrôleur des douanes et régies, Saïgon.
BONAME, de l'île Maurice.
BONHOURE, Gouverneur des Colonies.
de BOUCHERVILLE, Ile Maurice.
BRUNET AUGUSTE, Gouverneur des Colonies.
BRUNET CHARLES, publiciste, Paris.
CAZAMIAN, professeur de l'Université, Paris.
CESPÉDÈS (de), Instituteur à Tananarive.
CHEVALIER, Docteur en médecine, Directeur du laboratoire d'agronomie coloniale.

CHEVASSU FRANCIS, Directeur du Figaro littéraire.
CHIFOLIAU PIERRE, Docteur en droit à Paris.
COLSON LÉON, Ingénieur, Paris.
COSTANTIN, Muséum d'Histoire naturelle, Paris.

MM. CROLBOIS, Institut Pasteur, Paris.
CULTRU, professeur à la Sorbonne.
DANDONAU, secrétaire général de l'Académie malgache.

DARUTY de GRANDPRÉ, de l'Ile Maurice.
DAUPHIN, administrateur des Colonies.
DELANOÉ PIERRE, Docteur en médecine, Paris.
D'EMMEREZ DE CHARMOY, de l'Ile Maurice.
DESCHAMPS EMILE.
DOLABARATZ, Ancien directeur du Crédit Foncier Colonial à La Réunion.

DUCROS, agent général de la Compagnie Transatlantique.

DUMOULIN LOUIS, peintre, ministère des Colonies.

DUPONT, directeur de la station botanique, Seychelles.

DUPONT EVENOR, Hell-Bourg.
FONTANIER, professeur au Lycée de Marseille.
FOUCQUE CHARLES, Magistrat, Madagascar.
GARROS GEORGES, avocat, Saïgon.
FRANÇOIS GEORGES, sous-inspecteur des troupes coloniales.

GUY CAMILLE, gouverneur des colonies.

Mme de HEAULME JOSEPH.

MM. HENRY, Ecole vétérinaire, Alfort.
HIBON LUCIEN, instituteur à Ambositra.
HOARAU BARNABÉ, Madagascar.
JACOB de CORDEMOY H. docteur, professeur à la Faculté de Médecine de Marseille.

MM. JADIN FERNAND, professeur à l'école de pharmacie de Montpellier.

K/VÉGUEN (de) ROBERT, Paris.

LAURENT ÉDOUARD, Ingénieur à St-Denis, élu le 9 Novembre 1922.

LACAZE LUCIEN, Vice-amiral, ancien ministre de la marine.

LÉOVILLE LHOMME, de l'île Maurice.

MAINGUY LOUIS, médecin à Orléans

MERLO MAURICE, magistrat.

MILLOT, archives de la marine.

MOTAIS AUGUSTIN, magistrat.

MOTAIS JEAN, magistrat, Madagascar.

MULLER, proviseur du Lycée de Mulhouse.

PATUREAU, de l'île Maurice.

PERNBACH, docteur en médecine, Institut Pasteur

PITOT ROBERT, de l'île Maurice.

PRUD'HOMME, inspecteur général, agriculture coloniale, Nogent-sur-Marne.

RAILLET, école vétérinaire d'Alfort.

RAUZIER, docteur, professeur à Montpellier.

RAYMOND, docteur en médecine à Vichy.

RENOUARD EMILE, docteur en médecine, Paris.

ROBERT JOCELYN, Gouverneur des Colonies.

ROSSET GEORGES, ingénieur à Paris.

ROUSSEL HENRY, docteur en médecine, St-Pierre.

ROUSSIN GEORGES, peintre à Paris.

MM. ROUVIER.

SIGOYER (de) CAMILLE, avocat, Bordeaux.

SORNAY (de), de l'Ile Maurice.

THONON LÉOPOLD, magistrat.

VERGÉ, administrateur à Madagascar, élu le 9 Novembre 1922.

VINCENT, docteur en médecine, ancien Directeur du Laboratoire de microbiologie à La Réunion.

Extraits des Procès-Verbaux de l'année 1923

PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Jeudi 5 Avril 1923

Cinquante-neuvième séance au siège de l'Académie de La Réunion, rue de l'Intendance, St-Denis, sous la présidence de M. Méziaire Guignard, Président.

Présents :

MM. Guignard, Azéma, Merlo, Foucque, Barquissau.

Absent excusé :

M. Gaston Bailly.

Le Secrétaire dit à l'Assemblée qu'il n'a pas cru devoir réunir l'Académie le premier jeudi de mars dernier, car bien des membres étaient retenus à Cilaos par l'épidémie de diphtérie qui y régnait (approuvé).

Le Secrétaire demande si l'Académie ne serait pas d'avis de solliciter de M. Marc Clain, aviateur, actuellement parmi nous, une conférence sur l'aviation. Cette idée est partagée par l'Assemblée et le Secrétaire est chargé de voir M. Clain. Cette conférence se ferait le jeudi 12 Avril au cours d'une séance publique qui aurait lieu dans le local du Ciné Fémina. Plein pouvoir est donné au Secrétaire pour organiser cette fête et faire des invitations.

La Séance est levée à 6 heures 15.

Le Secrétaire, *Le Président,*

A. Merlo. Méziaire Guignard.

PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Jeudi 12 Avril 1923

Soixantième séance — 5 heures.

Cette séance a lieu au Ciné-Fémina gracieusement mis à la disposition de l'Académie et sous la présidence de M. Méziaire Guignard, président, ayant à ses côtés un grand nombre de membres titulaires et associés de la Compagnie

Monsieur le Gouverneur Cleret et Madame Cleret de Langavant, M. le Colonel Cayrade, M. le Capitaine Chambon, de nombreux officiers et chefs de service, les élèves du Lycée Leconte de Lisle, les élèves du Cours normal et du Collège Juliette Dodu, et un public très nombreux assistaient à cette séance.

Une belle conférence est faite par l'aviateur Clain qui reçoit de toute l'assistance de chaleureuses félicitations.

La séance est levée à 7 heures.

Le Secrétaire, *Le Président,*

A. Merlo. Méziaire Guignard.

PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Jeudi 3 mai 1923

Soixante et unième séance au siège de l'Académie de La Réunion, rue de l'Intendance, St-Denis, à cinq heures, sous la présidence de M. le Dr Henri Azéma, Vice-Président.

Présents :

MM. J. Palant, Abbé Hoareau, A. Merlo, Dr Ozoux, P. Berg, Vincent de la Giroday, Barquissau, Gautrez.

Absents excusés :

MM. Méziaire Guignard, H. Foucque, G. Bailly.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Méziaire Guignard exprimant ses regrets de ne pouvoir assister à la séance, son état de santé le retenant chez lui. Le Président fait part de la mort de M. Legros, membre correspondant de l'Académie de La Réunion survenue à Madagascar en Avril dernier.

La séance est levée en signe de deuil.

A la reprise de la séance, le secrétaire décachète les soumissions des imprimeurs Drouhet et Dubourg. Après examen des deux soumissions et échange de vues, l'offre de M, Drouhet est acceptée, et il est décidé de faire imprimer 300 exemplaires du bulletin.

Le secrétaire donne lecture de la liste des différents travaux qui doivent être publiés dans le prochain bulletin. Cette liste est acceptée à l'unanimité (Assistance publique du Dr H. Azéma ; Historique du Service des Douanes à La Réunion de M. H. Gerard ; un manuscrit de Pingré de M. Palant; discours pour les obsèques du soldat Hospital et à l'occasion de l'inauguration du monument aux morts de Saint-Paul de M. Palant ; discours de M. Prémont pour la même circonstance ; le discours d'inauguration de la salle de Madame de K/véguen de M. R. Barquissau ; l'historique de *la Charité* de M. H. Foucque ; le poème qui a obtenu le 2me prix au concours, et la nouvelle, qui

a eu la même récompense). L'Assemblée étudie ensuite les suggestions du Journal «Le Peuple» au sujet des prix habituellement décernés par l'Académie ; «Le Peuple» pense que non seulement une plus grande largesse pourrait être apportée dans l'attribution des prix, mais encore qu'un prix dit de débutant pourrait être institué.

Après discussion, l'Asemblée décide que dans l'impossibilité de démarquer réellement le débutant, aucune suite ne serait donnée à cette idée, mais que la plus grande latitude sera laissée aux concurrents. Le nombre de pages manuscrites exigé jusqu'ici ne sera plus limité ; la partie prose comprendra, en dehors de la nouvelle, tout travail distinct de la poésie, sujet historique ou scientifique, critique littéraire, œuvre dramatique, etc.

Quant aux prix de poésie, de peinture à l'huile, d'aquarelle, de dessin, de composition musicale, ils seront maintenus comme pour les années précédentes.

Les envois pour le concours de 1923, seront adressés au Secrétaire général de l'Académie jusqu'au 30 Juillet au plus tard.

MM. Barquissau et Merlo posent la candidature du Gouverneur Merwart dont ils s'accordent à reconnaitre la compétence artistique, comme membre honoraire de l'Académie. Cette candidature en principe acceptée est renvoyée à la séance règlementaire des nominations.

En raison de la prompte venue de la nuit en hiver, et de l'impossibilité où se trouve l'Académie de pouvoir très souvent prolonger ses séances faute de luminaire, le secrétaire a mandat de faire une démarche auprès de M. le Gouverneur en vue d'obtenir la pose de deux becs électriques dans la salle des réunions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

Le Secrétaire, — *Le Président,*

A. Merlo. — Dr. H. Azéma.

PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Jeudi 7 Juin 1923

Soixante-deuxième séance — 4 heures du soir.

Séance de l'Académie de La Réunion et de la Société des Sciences et Arts réunies à l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, sous la présidence d'honneur de M. le Gouverneur Cléret.

Les membres de l'Académie et de la Société des Sciences et Arts au grand complet et un nombreux public y assistent.

Tour à tour MM. Méziaire Guignard et Raphaël Barquissau présentent à l'assistance Monsieur Joly, Secrétaire Général de la Foire de Tananarive, membre de la Chambre de commerce de cette ville, vice-président de l'office économique, directeur du Journal « La Tribune », membre de l'Académie malgache et créateur de l'œuvre du vestiaire des jeunes apprentis réunionnais. Ils louent ensuite M. le Gouverneur Merwart, gouverneur des colonies en retraite, trésorier payeur de La Réunion, commissaire actif de la participation de la Colonie à la foire de Tananarive.

M. Joly répond par une conférence improvisée très attachante et dans un style clair, précis et agréable sur la Foire exposition, sa portée, son installation matérielle, ses attractions, les facilités de toutes sortes ménagées aux visiteurs touristes, la place faite aux produits de La Réunion et sur une foule d'aperçus intéressants.

M. le Gouverneur Merwart, en causeur disert et captivant commente abondamment un rapport de M. de Busschère et les communiqués à la presse locale du Commissariat réunionnais de la foire de Tananarive et achève de donner une idée précise de cette grande manifestation économique.

M. Jules Hermann, président honoraire de l'Académie, termine la séance par une courte, substantielle et spirituelle causerie sur le même sujet.

La séance est levée à 6 heures 1/2.

Le Secrétaire, A. Merlo.

Le Président, M. Guignard.

PROCÈS-VERBAL

de la Séance du 25 Juillet 1923.

Soixante-troisième séance au siège de l'Académie de La Réunion, rue de l'Intendance, St-Denis, à 5 heures du soir, sous la présidence de M. Méziaire Guignard, président.

Présents :

MM. H. Azéma, J. Palant, R. Barquissau, H. Foucque, Dr Ozoux, M. Guignard, A. Merlo, Rigottard, Gerard Henri, Gerard Pierre, Jaucourt, Labor Robert, Christ.

L'Académie reçoit ce jour Monsieur le Dr Auber, Sénateur de La Réunion. Mgr de Beaumont, Mgr. Sahut, Mesdames Auber, Adrien Merlo, Barquissau, Rigottard, Palant, Pierre Gerard assistent à cette réunion. Monsieur le Gouverneur, M. Lagourgue, président du Conseil Général, M. de Busschère, vice-président, MM. des Rieux et Gautier membres de l'Académie, s'excusent de ne pouvoir se rendre à l'invitation qui leur a été faite de se joindre à l'Académie pour cette circonstance.

Le Président Méziaire Guignard, retrace la carrière remarquable du Dr J. Auber, Sénateur de La Réunion, et membre de l'Académie depuis sa fondation.

Le Dr Auber réplique par un remercîment excellemment tourné.

M. Jules Palant lit deux extraits de son ouvrage intitulé « Cinquante ans 1918-1869 ou les origines du Lycée Leconte de Lisle ». Ces fragments ont trait à l'institution du baccalauréat dans la colonie et aux vacances.

M. Henri Gerard lit ensuite un résumé d'un travail de haut intérêt sur la vie chère à La Réunion. L'auteur analyse les fluctuations des prix à l'importation, au détail et à l'exportation. Il en indique les causes et détermine la relation du coût de la vie entre 1914 et 1923.

Pour clore la séance, Mme R. Barquissau dit avec son talent bien connu un remarquable poème de M. Barquissau « Le Bal ».

La séance est levée à 7 heures.

Le Secrétaire, — *Le Président,*

A. Merlo. — M. Guignard.

PROCÈS-VERBAL

de la séance du 11 Septembre 1923.

Soixante-quatrième séance de l'Académie.

Cette séance organisée d'un commun accord par l'Académie de La Réunion, la Société des Sciences et Arts et le Syndicat d'Initiative, a lieu à l'Hôtel de ville de St-Denis, à 8 heures du soir. Elle est présidée par M. le Gouverneur Lapalud, ayant à sa droite Monsieur le Professeur Moureu, M. Méziaire Guignard, président de l'Académie, M. Hugot 1er vice-président du Syndicat d'Initiative, le bureau de l'Academie ; à sa gauche, M. Raphaël Barquissau, président de la Société des Sciences et Arts, M. Vincent de la Giroday, 2me vice-président du Syndicat d'Initiative, et le bureau de la Société des Sciences et Arts, Les membres de l'Académie, de la Société des Sciences et Arts, du Syndicat d'Initiative, les autorités civiles et militaires et un nombreux public assistent à la séance.

M. Méziaire Guignard et M. Raphaël Barquissau présentent tour à tour Monsieur le Professeur Moureu, membre de l'Institut.

Ce dernier prend ensuite la parole, fait un éloge de la société réunionnaise et des grands hommes qui l'ont illustrée et parle longuement de « la Science dans la guerre et dans la paix ».

Cette conférence obtint le plus grand succès.

La séance est levée à minuit.

Le Secrétaire, — *Le Président,*

A Merlo. — Méziaire Guignard.

PROCES-VERBAL

de la Séance du Jeudi 4 Octobre 1923.

Soixante-cinquième séance au siège de l'Académie de La Réunion, rue de l'Intendance, Saint-Denis, à 5 heures du soir, sous la présidence de M. Méziaire Guignard, président.

Présents : MM. Guignard, Azéma, Merlo, Dr Ozoux, P. Berg, de Villèle, R. Barquissau, Labor Robert.

Absents excusés : MM. Palant, Bailly, Dr Manès.

Le secrétaire fait connaître qu'il a reçu pour le concours de l'Académie de 1923, 18 épreuves se répartissant comme suit :

6 poèmes.
7 nouvelles.
1 cours de comptabilité, se divisant en 6 cahiers.
et une composition musicale.

et demande à l'Assemblée, conformément aux règlements, de désigner des membres pour la correction de ces travaux.

Sont désignés pour la poésie : MM. Guignard, H. Foucque, et A. de Villèle.

Pour la prose : MM. H. Azéma, Dr L. Ozoux et P. Berg.

Pour les Sciences : MM. A. Hugot et P. Berg.

Pour la Musique : MM. le Dr Ozoux, A Garsault et A Fréjaville.

Sur la demande de M. Berg, le secétaire fait savoir que le bulletin de l'année 1922 sera livré très prochainement, et aussitôt distribué.

L'Académie est unanime à adresser des félicitations à son Secrétaire M. A. Merlo pour sa nomination récente de membre correspondant de l'Académie malgache.

M. R. Barquissau annonce son prochain départ pour la foire de Tananarive, où il doit faire des conférences, et dit qu'il se propose à son retour de donner à ses confrères de l'Académie ses impressions sur le pays malgache.

L'Académie retient l'offre aimable de M. Barquissau, et le président le remercie au nom de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 h.

Le Secrétaire, A. MERLO.

Le Président, MÉZIAIRE GUIGNARD.

PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Jeudi 8 Novembre 1923

Soixante-sixième séance au siège de l'Académie de La Réunion, rue de l'Intendance, Saint-Denis à 5 heures du soir sous la présidence de M. le Dr Azéma vice-président.

Présents : MM. le Dr Azéma, A. Merlo, A. de Villèle P. Berg, H. Foucque, Dr Ozoux, Labor Robert, R. Jaucourt.

Absents excusés :

MM. J. Hermann, M. Guignard, G. Bailly, Dr G. Manès.

M. Daruty de Grandpré de l'Ile Maurice délégué de l'Ile-Sœur à la Foire de Tananarive, et membre correspondant de l'Académie assiste à la séance.

Le vice-président Azéma salue en ces termes sa présence parmi nous.

Messieurs,

« J'ai reçu du Tampon hier soir une dépêche de notre Président, Méziaire Guignard, qui m'informe qu'il ne pourra présider notre séance, et que nous recevrons la visite de M. Albert Daruty de Grandpré, de l'Ile Maurice, qui est de passage chez nous.

J'ai l'honneur de vous présenter M. Albert Daruty de Grandpré et de saluer avec la plus courtoise sympathie sa présence au milieu de notre Assemblée. Si pour la première fois, ce soir, il nous est donné de nous rencontrer avec M. Albert Daruty de Grandpré, nous pouvons dire qu'il est loin d'être un inconnu pour nous qui, dès la création de notre Académie en 1914, l'avons élu comme membre correspondant. Depuis longtemps, franchissant la mer, vient hautement résonner à nos oreilles l'écho de son nom attaché à des postes élevés et à des

œuvres méritoires dans l'Ile voisine. Nous connaissons l'estime et la confiance dont l'entourent ses compatriotes qui, hier encore, le nommaient leur délégué officiel à la Foire de Tananarive.

M. Daruty de Grandpré me permettra d'évoquer quelques-uns des titres nombreux dont il est investi, et qui plus éloquemment que mes paroles, témoigneront de sa valeur et de la haute considération dont il jouit :

Président de la Société royale des Arts et des Sciences ;
Président de la Société des Souvenirs historiques ;
Membre de la Société horticole ;
Membre de la Société d'Agriculture ;
Directeur pendant vingt-cinq ans du Muséum Desjardins ;
Directeur pendant plus de vingt-cinq ans de l'Institut ;
Délégué officiel de la Foire de Tananarive.
Délégué de l'Ile Maurice à l'Exposition coloniale de La Réunion en 1881.

L'Académie tout entière de l'Ile de La Réunion remercie M. Daruty de Grandpré de sa visite à laquelle elle attache un grand prix et dont elle gardera un précieux souvenir.

Vivement touché, M. Daruty de Grandpré dit tout son plaisir de se trouver à cette réunion, qui rassemble bien des connaissances. Il félicite l'Académie de ses travaux qui sont suivis avec intérêt par les français de l'île Maurice, et souhaite à l'Assemblée longue existence et prospérité.

M. Jaucourt, 2me Adjoint, faisant fonctions de Maire, dit que l'apposition de la plaque Galliéni est définitivement fixée au 11 Novembre, et que la municipalité de St-Denis compte sur l'Académie pour donner à cette cérémonie tout l'éclat désirable.

M. Palant, Président de la *Croix de Guerre* est désigné pour prononcer le discours d'usage, et le Secrétaire général de l'Académie est chargé de l'organisation de la fête.

M. de Villèle demande qu'une plaque commémorative soit apposée à l'entrée de la propriété de Joseph Hubert à St-Benoit ; l'Académie accepte le patronage de cette fête et s'entendra avec le Maire de St-Benoit à ce sujet.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Rigotard, chef du Service de l'Agriculture, licencié en sciences naturelles, et membre associé de notre Académie, par laquelle il présente une étude sur la climatologie du Brûlé de St-Denis.

M. Rigotard sera prié de donner lecture de son travail à la séance de décembre.

La séance est levée à 6 heures 1/2.

Le Secrétaire,
A. Merlo.

Le Président,
Dr Henri Azéma.

PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Jeudi, 6 Décembre 1923

Soixante-septième séance au siège de l'Académie de La Réunion, rue de l'Intendance, St-Denis, à 5 heures du soir, sous la présidence de M. Méziaire Guignard, président.

Présents : MM. M. Guignard, Dr Azéma, A. Merlo, R. Barquissau, P. Berg, J Palant, H Foucque, A. de Villèle, A Hugot.

Absents excusés : MM Garsault, Dr Manès, Dr Ozoux, G. Bailly.

M. de Villèle, au nom de la commission de correction des poésies, M. Paul Berg, au nom de la commission de la prose, donnent leur avis sur les travaux présentés au concours. Aucun prix n'est décerné, les œuvres étant au-dessous de la moyenne.

Un prix de cent francs est attribué à M. Parent, administrateur retraité de l'Indochine, auteur d'un cours de comptabilité commerciale.

M. Barquissau propose à l'Académie de réunir en plaquette, avec présentation de l'auteur, les meilleures poésies de Ralph Love, poète mort à 18 ans.

Après discussion et mise au point, la proposition est adoptée. M. Palant demande qu'il en soit fait de même pour le poète Félicien Vincent.

Sur la proposition du Président, M. Paul Berg est chargé des recherches et du travail de sélection. M. Berg remercie et s'excuse de ne pouvoir le faire, ses occupations professionnelles ne lui laissant qu'une liberté restreinte. Le secrétaire reçoit pleins pouvoirs pour charger quelqu'un des recherches à faire dans les journaux du pays.

Un crédit de 300 francs est inscrit pour l'édition des œuvres de Ralph Love et de Félicien Vincent.

On procède ensuite à l'élection du Bureau pour 1923.

10 présents plus un vote par correspondance du Dr L. Ozoux.

Total 11.

Pour la Présidence :

Ont obtenu :	MM. Méziaire Guignard	9 voix
	de Villèle	1 voix

Pour la vice-Présidence :

Ont obtenu :	MM. Azéma	6 voix
	Dr Ozoux	1 voix
	Foucque	2 voix
	1 bulletin blanc	

Secrétariat Général :	MM. Merlo	7 voix
	H. Foucque	3 voix
Secrétariat :	MM. H. Foucque	7 voix
	Berg	3 voix

En conséquence le Président proclame le résultat suivant du Scrutin

Président : M. Guignard

Vice-Président : Dr H. Azéma.

Secrétaire général A. Merlo.

Secrétaire adjoint : H. Foucque

Il remercie l'assistance de cette marque de confiance et forme des vœux pour la continuation de la prospérité intellectuelle de l'Académie de La Réunion.

Sur la proposition de Mr Barquissau, il est décidé que tout auteur d'un travail publié au Bulletin aura droit à cinq exemplaires gratuits de ce bulletin.

M. Rigotard donne lecture d'une étude très documentée sur la climatologie du Brûlé. M. Rigotard reçoit les félicitations unanimes de l'Assemblée. M. Barquissau

dépose des vers d'Emmanuel Berthault et une étude de Charles Foucque, membres correspondants de notre Académie, domiciliés à Madagascar, destinés au prochain Bulletin de l'Académie.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

Le Secrétaire,

A. MERLO.

Le Président,

M. GUIGNARD.

Deuxième Partie